

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 02/10/2025

PRESENTS :

Roselyne KORONKIEWICZ (Pouvoir de Florence), Carole LEGROS, Sylvie PAYSAN, Véronique PESSION, Aline JOURDAIN (Pouvoir de Célia), Virginie LESBEC, Manuela AVIGNON (Pouvoirs de Mickaël et Fabrice), Alissa SAGAYARADJE, Emmanuelle GODEAU (en visio), Valérie HENRY

Patricia et Katia

EXCUSES : Célia THIREAU (Pouvoir donné à Aline), Christelle DUPONT (Pouvoir donné à Valérie), Florence DUMONT (Pouvoir donné à Roselyne), Mickaël CISSE et Fabrice GRONDIN (Pouvoirs donnés à Manuela),

Validation du CR du CA du 9/09/25

Compte-rendu validé qui sera déposé sur le site de l'APSD par Emmanuelle.

Echange avec le CNAS (voir annexe du CNAS jointe au CR)

Présence de Mme Laetitia TESTIER (salariée du CNAS, basée à Laval) et Mr Thierry PANETIER (Président du CNAS Sarthe, vice-président régional du CNAS Pays de la Loire et adjoint au maire de Guécélard).

Patricia est correspondante CNAS. Katia la remplacera à son départ en retraite.

L'APSD est une des plus grosses structures à adhérer au CNAS en nombre d'adhérents.

Bilan 2024 :

- 2037 adhérents de l'APSD ont bénéficié des prestations CNAS en 2024 ce qui représente 14330 prestations soit 830 782€ reversés (+ 6,64% pour les prestations en 2024 par rapport à 2023), soit un taux de retour très positif de 172%.
- + 28% en prêt, + 17% en billetterie, + 5,27% en chèques vacances par rapport à 2023 et - 37 % sur les cartes enseignes (peut-être dû à des ruptures fréquences des cartes). Ces résultats locaux suivent les résultats nationaux.
- 95,26% des demandes au CNAS se font directement en ligne contre 4,74% par papier. 93% des adhérents ont créé leur espace personnel (95% pour les actifs et 88% pour les retraités).
- Taux de retour de 172% en 2024 contre 166% en 2023. Taux d'équilibre pour le CNAS 83% à 84%. Ce taux important de retours (un des plus importants qui existe) est possible grâce au principe de solidarité du CNAS qui reste une association. Avec de tels retours, un autre organisme comme Plurélia ferait payer des sur cotisations.
- Au niveau national, le CNAS emploie 219 salariés dont une trentaine sur l'antenne de Laval pour l'Ouest. Le CNAS a près d'un million de bénéficiaires au plan national.
- Prestations les plus sollicitées : Cinéma (plus de 400 places de cinéma au niveau de l'APSD), entrées dans les parcs, sport, séjours vacances enfants, rentrée scolaire.

Nouveautés pour 2025 : - Fiscalisation de certaines prestations depuis le 1er janvier 2025 imposée par le ministère des finances (ce qui a coûté 4 Millions d'euros au CNAS)

- Le CNAS ne distribue plus de carte CNAS depuis le 1^{er} septembre, c'est un courrier de bienvenue que les nouveaux adhérents reçoivent à domicile

qui leurs indique leur Numéro CNAS - Possibilité de récupérer une attestation sur le site via le compte personnel avec la liste de tous les ayants droits.

Nouveautés 2026 : - Suite à la forte hausse de l'utilisation des billets de cinéma et la hausse des tarifs de cinéma, la place de cinéma va augmenter à 5,50€ au lieu de 4,50€.

-Les chèques vacances pourront être choisis soit en papier soit en e-connect courant 2026.

-Les taux des prêts et les montants doivent être revus pour 2026.

-Le montant des cotisations CNAS pour 2026 ne sont pas encore arrêtées mais une hausse de 2% a été évoquée.

Bilan financier des activités 2025 :

Patricia a mis à jour le compte de dépenses avec les sorties réellement réalisées. A ce jour nous avons dépensé 45000€ sur un budget maximum de 60 000€ - Y compris la sortie au Grand Rex qui sera pris sur le budget « social ».

Et 5500 € de billetterie.

Point sur les sorties réalisées :

- **Visite guidée du circuit des 24h du Mans**: le samedi 13 septembre – 35 personnes - Sortie très appréciée qui pourra être reproposée en 2026
- **Cité de la mer à Cherbourg**: le samedi 27 septembre – La sortie s'est bien passée malgré le temps important en car

Point sur les sorties à venir :

- **BOWLING (sur la rocade)**: le vendredi 17 octobre au soir- 2 parties plus une boisson - Devis pour 100 personnes à 2210€ (22,10€ par personne) Tarif APSD unique à 10€ et 22,10€ pour les non adhérents ou extérieurs. Référente Roselyne – 36 inscrits à ce jour - Patricia va faire un rappel.
- **Astérix**: le Mercredi 22 octobre 2025 pendant les vacances scolaires (3 cars) - Tarif CE unique à 47€ + transport - Tarif APSD unique à 40€ pour tous. Référents : Christelle, Virginie, Manuela. COMPLET
- **Salon du chocolat**: le samedi 1^{er} novembre - Coût du car : 1525€ - Tarif APSD voté : 15€ pour les adultes et plus de 12 ans et 12€ pour les moins de 12 ans. Un car – Référente : Carole - COMPLET
- **Paris libre le 29 novembre** : 2 cars – Tarif unique à 16€ - Référents Mickaël et Sylvie- A lancer
- **Château de Vaux le vicomte** le 6 décembre 2025 - au moment des fêtes de Noël 2025. Entrée 21,90€ par personne – 1 car - Tarif APSD voté 20€ - Départ 10h et un retour vers 21h30 - 33 personnes inscrites à ce jour - Référente Valérie
- **Pour la fin d'année (Noël) le 20 décembre** au Grand REX avec le film ZOOTOPIE 2 + Musée Grévin - Tarif CE unique de 26,50€ pour le spectacle et le musée - 4 cars (6100€) - Départ le matin du Mans à 7h00 et départ de Paris à 17h pour un retour au Mans vers 20h00. COMPLET 200 personnes.

Pour rappel, Il est décidé de faire de cette sortie, une sortie « sociale » avec des tarifs en fonction du quotient familial.

3Tranches en référence à celles du CNAS (revenu fiscal de référence - ligne 14) :

- a. moins de 1000€ : 10€ pour enfant et adulte
- b. de 1000€ à 1800€ : 15€ pour enfant et adulte
- c. au-delà de 1800€ : 20€ pour enfant et adulte.

Référentes de cette sorties : Célia, Christelle, Virginie, Carole et Roselyne comme superviseur

- **Spectacle comédie musicale « Le roi soleil »** à Paris (Dôme de Paris) le 9 janvier 2026. 2 cars soit 106 personnes. COMPLET - Liste d'attente. Référentes : Roselyne et Valérie.

Dans l'attente de connaître le budget de l'année 2026 :

- Rétro mobile du 28 janvier 1^{er} février
- Salon de l'agriculture du 22 février au 1^{er} mars
- Revue de la Flambée du 10 janvier au 1^{er} mars

Le partenariat :

Une nouvelle convention est en cours avec le marché de Beaufeu.

Le groupe « partenariat » va préparer un tract d'information à destination des adhérents APSD pour les informer du nouveau mode de fonctionnement et notamment l'obligation de présenter 3 documents au nom de la personne qui se présente au marché de Beaufeu :

- Sa carte APSD
- Sa carte d'identité
- Son bulletin de salaire du dernier mois ou à défaut une attestation de l'APSD à demander à un membre du groupe « Partenariat » pour ceux qui n'ont pas de bulletin de salaire du Département (comme les retraités ou les salariés des satellites)

Prochains CA 2025 – 2026, à chaque fois à la Maison des Sports :

- Mardi 4 novembre
- Jeudi 4 décembre
- Jeudi 15 Janvier
- Mardi 10 février
- Mardi 10 mars
- Mardi 7 avril
- Mardi 12 mai
- Mardi 9 Juin
- Jeudi 2 juillet

+ AG le lundi 13 octobre à 16h00, à la Croix de Pierre (salle H).